

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 85 (1988)
Heft: 5

Rubrik: Billet du président

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BILLET DU PRÉSIDENT

Sitôt l'assemblée des délégués passée, le comité central s'est rapidement réuni pour accueillir son nouveau membre, M. Charles Boo.

Les dicastères ont été répartis de la manière suivante :

Président: Antoine Rosselet, 2000 Neuchâtel. *Vice-président*: Paul Girod, 2740 Moutier. *Secrétaire*: Charles Boo, 1839 Flendruz. *Administrateur-caissier*: Joseph Girard, 1680 Romont. *Rédaction-annonces*: Jean-Paul Cochard, 1411 Cronay. *Contrôle du miel*: Vital Casutt, 1219 Le Lignon. *Pesées, stations d'observations*: Charles Boo, 1839 Flendruz. *Assurances vols et déprédations*: Paul Girod, 2740 Moutier. *Conseils aux débutants*: Robert Fauchère, 1968 Evolène. *Concours des ruchers - Vétérans*: Albert Thiévent, 2875 Montfaucon. *Vulgarisation, élevage*: Fernand Métrailler, 3960 Sion.

Rappelons que la bibliothèque et les films sont tenus par l'Institut agricole de Grangeneuve, M. Georges Fragnière, gérant.

Le comité a décidé de ne pas appliquer les décisions prises concernant les indemnités journalières des membres du comité central ainsi que les honoraires du rédacteur. Un projet d'adaptation global sera étudié en cours d'année, permettant de publier un rapport dans le journal et de faire une proposition figurant à l'ordre du jour d'une prochaine assemblée des délégués.

Par ailleurs, se fondant sur une convention établie, le comité a donné une suite favorable à la demande du bibliothécaire d'indexer son indemnité pour les exercices 1983 à 1987.

Enfin, le règlement des assurances fera l'objet, comme annoncé, d'une révision complète. Cette question est à l'étude et fera également en temps utile l'objet d'un rapport au journal.

Ainsi que vous pouvez le constater, pas de changement fondamental dans la répartition des charges au comité. Comme à l'habitude chacun assumera la fonction de son mieux, avec dévouement, sacrifiant beaucoup de son temps libre pour le bien de l'apiculture romande.

A. Rosselet



Bienvenue

à **Charles Boo**, nouveau membre du comité de la SAR.

Né en 1935, agriculteur aux Combes/Flendruz, célibataire, entré à la SAR en 1953, excellent apiculteur avec plus de 80 colonies, Carry est un homme de la terre, forgé au climat du Pays-d'Enhaut où ses qualités sont largement reconnues, puisque chargé de plusieurs fonctions, tant dans les instances agricoles que politiques.

Une excellente recrue pour notre comité, où sa sagesse sera un apport certain. Il est chargé du secrétariat et du contrôle des pesées et stations d'observations. **Réd.**